

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 MARS 2021 à 13H**

**Date de la convocation :** 12 mars 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 18 mars 2021 A 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Jean-François DELAIRE, Ludovic COMBE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Éric GARRET, Caroline GUELON, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Georges LOPEZ, Patrice BION.

**Membres du Bureau absents excusés :** Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Philippe CAYRE, Éric CABROLIER, Daniel BERTHUCAT, Didier CORNET, Serge FAYET, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Sylvain HERMAN, Serge THEALLIER, Daniel BALISONI.

**Membres ayant donné procuration :**

Chantal CHASSANG à Tony BERNARD  
Hélène BOUDON à Sophie DELAIGUE  
Ghislaine DUBIEN à Jany BROUSSE  
Martine MUNOZ à Stéphane RODIER

**Secrétaire de séance :** Thomas BARNERIAS

**PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL (PIG)  
DE LA MONTAGNE THIernoISE 2016-2021  
DEMANDES DE CONTRIBUTIONS**

**Rapporteur : Stéphane RODIER, Vice-Président**

**Vu** la délibération de la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise n°40 du 3 mai 2016 acceptant la convention avec l'État et l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) ;

**Vu** la convention du PIG de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1<sup>er</sup> juin 2016 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

**Vu** la délibération de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne n°20180531-18 du 31 mai 2018 approuvant l'avenant n°1 de la convention du PIG de la Montagne Thiernoise ;

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

20

Membres du Bureau représentés :

4

Total votants :

24

Vu l'avenant n°1 à la convention du PIG de la Montagne Thiernoise du 27 août 2017 signée par l'État, l'Anah et la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Le rapporteur expose au Bureau Communautaire que dans le cadre du PIG de la Montagne Thiernoise, la Communauté de communes a reçu 5 dossiers de demandes de contributions de la part de propriétaires occupants.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Prénom / Nom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Contributions CCTDM
Corentin COLLE	Palladuc	19 086,00 €	Forfait (chaudière bois)	1 500,00 €
Joël BARBAY	La Monnerie-le-Montel	4 800,00 €	20% (subvention façade)	960,00 €
Joëlle PEYRET	Chabreloche	25 301,45 €	10% (précarité énergétique)	1 869,00 €
Jean-Guy POUZET	Celles-sur-Durolle	18 158,00 €	10% (précarité énergétique) + forfait (chaudière bois)	3 316,00 €
Françoise MOREL	Celles-sur-Durolle	10 494,00 €	10% (précarité énergétique)	1 049,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>77 839,45 €</b>	<b>/</b>	<b>8 694,00 €</b>

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'octroi des contributions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus pour un montant de **8 694,00 euros** ;
- **Autorise** le versement des contributions après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 20

Membres représentés : 4

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon

